

Aménagements paysagers

RNCP14864 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	214
Code(s) ROME	A1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2020

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme réalise les opérations techniques (préparation des sols, plantation, maçonnerie paysagère, tonte, taille, traitement...) de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport. Il assure l'entretien et la maintenance courante du matériel qu'il utilise. Il peut être amené à diriger ou animer une équipe d'ouvriers paysagistes.

S'il est responsable d'entreprise, régisseur ou gérant, le titulaire de ce diplôme assure la conduite et la gestion technico-économique de l'entreprise en toute autonomie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

C 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers

Capacités professionnelles

C 3 : Elaborer un projet professionnel dans le secteur paysager

C 4 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers

C 5 : Communiquer dans une situation professionnelle

C 6 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives au végétal et au milieu

C 7 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères

C 8 : Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise

C 9 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux

C 10 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des infrastructures paysagères

C 11 et C12 : UCARE (unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi)

Blocs de compétences

RNCP14864BC01 — UCG1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale
- Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication

RNCP14864BC02 — UCG2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Identifier l'impact environnemental des aménagements du paysage
- Situer le rôle des aménagements paysagers dans la société

RNCP14864BC03 — UCP3 : Élaborer un projet professionnel dans le secteur paysager

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Présenter un projet d'emploi
- Se situer dans un cadre social et réglementaire

RNCP14864BC04 — UCP4 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Présenter l'entreprise dans son environnement
- Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise

RNCP14864BC05 — UCP5 : Communiquer dans une situation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Conduire un entretien sur son espace de travail
- Rendre compte de son activité

RNCP14864BC06 — UCP6 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives au végétal et au milieu

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Maîtriser des notions relatives aux végétaux et à leur développement
- Raisonner en fonction du contexte une intervention dans un espace paysager

RNCP14864BC07 — UCP7 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Justifier les techniques utilisées en maçonnerie paysagère
- Décrire les éléments d'un système d'arrosage

RNCP14864BC08 — UCP8 : Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Mettre en oeuvre les opérations liées au choix, à la préparation et à l'entretien des matériels de l'entreprise
- Utiliser en sécurité un engin de chantier automoteur
- Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

RNCP14864BC09 — UCP9 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Préparer le chantier
- Réaliser les travaux
- Effectuer le suivi du chantier
- Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

RNCP14864BC10 — UCP10 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des infrastructures paysagères

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Préparer le chantier
- Réaliser les travaux
- Effectuer le suivi du chantier
- Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

RNCP14864BC11 — UCARE1 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

RNCP14864BC12 — UCARE2 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 12 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans des entreprises privées de travaux paysagers et des structures publiques (services techniques des collectivités territoriales), dans les secteurs de la création et de l'entretien.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef d'équipe paysagiste, agent/ouvrier paysagiste, jardinier paysagiste, conducteur de travaux espaces verts.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 695
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A du ministère de l'agriculture, est composé paritairement :

- de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
- de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel, à parité employeurs ou responsables d'exploitation et salariés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1934

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34214

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14864/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	49
Montant total engagé	124 042 €
Coût moyen par dossier	2 531 €
Durée moyenne	316 h
Période	01/2020 – 09/2021
France compétences	59 %
France Travail	27 %
Reste à charge titulaire	13 %
État	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.